
Renvoi à la commission des subsistances de la pétition du conseil général de Cany-Barville demandant à diminuer le prix maximum du blé, lors de la séance du 4 frimaire an II (24 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi à la commission des subsistances de la pétition du conseil général de Cany-Barville demandant à diminuer le prix maximum du blé, lors de la séance du 4 frimaire an II (24 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 40;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39079_t1_0040_0000_3;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

UN CITOYEN

Hymne populaire.

Vive la Constitution
Dont l'influence féconde
Fera de notre nation
Le premier peuple du monde !
Elle affranchira l'univers,
Des rois, des tyrans et des fers !

CHŒUR

Elle affranchira l'univers,
Des rois, des tyrans et des fers !

UN AUTRE CITOYEN

En vain, la coalition
Des brigands et des esclaves
Voudrait, à notre nation,
Donner encore des entraves ;
Contre ses complots armions-nous !
Elle expirera sous nos coups !

CHŒUR

Contre ses complots, armions-nous !
Elle expirera sous nos coups !

UN AUTRE CITOYEN

Hâtons-nous de nous réunir,
La liberté nous appelle !
Si son destin est de périr,
Périssions tous avec elle !
Amis ! c'est en bravant la mort
Qu'un Français maîtrise le sort !

CHŒUR

Amis ! c'est en bravant la mort
Qu'un Français maîtrise le sort !

UN CITOYEN

A la voix du Dieu des combats,
Amis ! volons à la gloire !
Quand on sait braver le trépas
On est sûr de la victoire !
Marchons, volons, braves guerriers
Allons moissonner des lauriers !

CHŒUR

Marchons, volons, braves guerriers !
Allons moissonner des lauriers.

(Ballet général qui termine le spectacle.)

FIN

Le conseil général de la commune de Cerny (CANY-BARVILLE) félicite la Convention sur ses travaux et l'invite à rester à son poste.

Il demande que, s'il est possible, le *maximum* du blé soit diminué.

Insertion au « Bulletin » et renvoi à la Commission des subsistances (1).

Suit l'adresse du conseil général de la commune de Cany-Barville (1).

Le conseil général de la commune de Cany (2) à la Convention nationale.

Décadi de la 3^e décade du mois de brumaire, l'an II de la République française une et indivisible.

« Citoyens représentants,

« Voici la patrie à la veille de son triomphe : ce sera à vous à qui elle le devra, entendez le cri général qui s'élève de toutes les parties de la République pour vous engager à rester à votre poste. A quelles mains plus habiles pourrions-nous confier les rênes du gouvernement ? Tous les trônes de l'Europe s'ébranlent, les tyrans qui les occupent ne respirent plus qu'en tremblant, l'agonie du despotisme sonne partout. Vous avez donc atteint votre but. Il est venu le moment heureux que vous attendiez, tous les Français debout attendent avec empressement le signal de porter leurs coups. Grâce immortelles vous en soient rendues.

« O toi, Montagne lumineuse, ne cesse de répandre tes rayons sur la surface de la République, que ton sommet soit le fanal qui conduise le vaisseau de l'Etat dans le port de la félicité, les sans-culottes te bénissent, seconde leurs efforts généreux ; mais porte encore un regard bienfaisant sur leurs ressources et leurs besoins, diminue, s'il se peut, le *maximum* du blé et compte sur leur entier dévouement et les constants efforts du conseil général de la commune de Cany à faire exécuter tes mémorables décrets. »

(Suivent 15 signatures.)

Le citoyen Rousselin, commissaire civil à Troyes, fait passer à la Convention nationale le procès-verbal de la séance tenue par les citoyens et citoyennes de cette commune, réunis en masse.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (3).

Suit la lettre du citoyen Rousselin (4).

Aux citoyens représentants composant le comité de Salut public de la Convention nationale.

« Troyes, 25 brumaire, 2^e année de la République une et indivisible.

« Citoyen Président,

« Oui, le peuple est bon, il l'est partout, et le mensonge succombe devant la vérité, quand on sait se servir de cette arme de la nature.

Je vous envoie le procès-verbal de la séance du peuple entier de Troyes, réuni en masse ; on se battait il y a quelque temps encore dans

(1) Archives nationales, carton F¹⁶, III, Seine-Inférieure 15.

(2) Le procès-verbal porte Cerny, ce qui est une erreur. Il s'agit de la commune de Cany-Barville.

(3) Procès-verbaux de la Convention, t. 26, p. 129.

(4) Archives nationales, carton C 285, dossier 828.

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 26, p. 129.